

MIEUX COMPRENDRE LA STRATÉGIE DE TARIFICATION DE CIGNA GLOBAL

Septembre 2022

Chez Cigna, nous savons que nombre de vos clients sont susceptibles d'exprimer des inquiétudes en constatant une augmentation de leur prime annuelle. Afin de vous aider à aborder cette question, nous avons élaboré un guide qui contient des informations relatives aux augmentations tarifaires et explique les raisons pour lesquelles nous devons apporter des changements à certaines périodes de l'année. Vous y trouverez également les réponses aux questions les plus fréquemment posées à ce sujet.



La stratégie de tarification de Cigna

Notre stratégie reflète les tendances actuelles du marché, les données observées, ainsi que d'autres facteurs ou considérations stratégiques. De nombreux facteurs entraînent une augmentation des coûts, non seulement pour Cigna, mais également pour notre secteur dans son ensemble.



L'âge

Le vieillissement de la population mondiale a entraîné une légère augmentation des prix de l'assurance santé lors des récentes révisions. Cette augmentation varie en fonction de l'âge actuel de l'assuré, par exemple, les nourrissons et les adultes se verront appliquer différentes augmentations liées à l'âge.



Le lieu

Le lieu est l'un des facteurs qui influencent nos tarifs. La plupart des assurés préféreraient regagner leur pays d'origine afin d'y être soignés, notamment lorsqu'ils doivent bénéficier de soins majeurs. Toutefois, cela n'est pas toujours possible. Si les établissements médicaux du pays d'origine d'un assuré sont peu développés, celui-ci peut décider d'être pris en charge dans un autre lieu et se voir ainsi contraint de voyager pour obtenir les soins nécessaires.

Dans quelle mesure les niveaux d'inflation actuels ont-ils impacté nos tarifs?

Cette année, le taux d'inflation général a progressé dans de nombreux pays. Historiquement confrontés à des taux de 1 à 2%, de nombreux pays font désormais face à des taux d'inflation de près de 7 à 8%. La persistance du conflit en Ukraine est susceptible de prolonger cette période de forte inflation en raison, notamment, du coût du pétrole et de son approvisionnement.

Tout en ajoutant à nos produits de nouvelles caractéristiques qui visent à en préserver le caractère abordable, par exemple, le partage des coûts et les franchises, nous mettons tout en œuvre, en collaboration avec vos professionnels de santé, pour continuer à offrir des solutions économiques et complètes à vos clients.

Dans quelle mesure les niveaux des demandes de remboursement ont-ils affecté les tarifs ces dernières années?

Au lendemain de la pandémie de COVID-19, nous avons observé une augmentation des demandes de remboursement concernant les troubles musculosquelettiques, le cancer et la santé mentale, par rapport aux années précédentes. Cette évolution peut certainement s'expliquer par un accès tardif aux traitements requis, tandis que les établissements hospitaliers accordaient la priorité aux soins liés à la COVID.

À l'inverse, nous observons actuellement une baisse des demandes de remboursement concernant les problèmes respiratoires, probablement liée à une meilleure prise de conscience de l'importance que revêt la propreté corporelle. L'impact net de cette évolution de la composition des diagnostics se traduit par une augmentation de près de 1% du niveau des demandes de remboursement que nous constatons désormais.



L'inflation des frais médicaux: un autre facteur qui influence nos primes

Le taux d'inflation des frais médicaux est distinct des tendances globales d'inflation des prix. Il peut généralement être beaucoup plus élevé en raison de facteurs spécifiques au secteur des soins de santé, tels que les avancées réalisées en matière de technologie médicale et le fardeau excessif qu'ont à supporter les professionnels de santé.

À l'échelle mondiale, le taux d'inflation des frais médicaux annuel moyen est généralement de 7% à 8%, même si ce chiffre varie d'un pays à l'autre.

Pourquoi les avancées réalisées en matière de technologie médicale affectent-elles les primes?

La technologie médicale peut représenter jusqu'à 50% du taux d'inflation des frais médicaux. Chaque année, la technologie des soins de santé évolue, généralement au bénéfice des assurés de Cigna puisqu'elle leur permet d'accéder à de nouveaux traitements. Toutefois, cette évolution positive engendre toujours des coûts plus élevés. La technologie de pointe ne cesse de progresser et permet désormais de traiter plus de maladies et d'affections que jamais.

De nombreux facteurs de coût, tels que les produits pharmaceutiques et la technologie, sont simplement répercutés par les hôpitaux, les médecins et le secteur des soins de santé sur les assureurs.

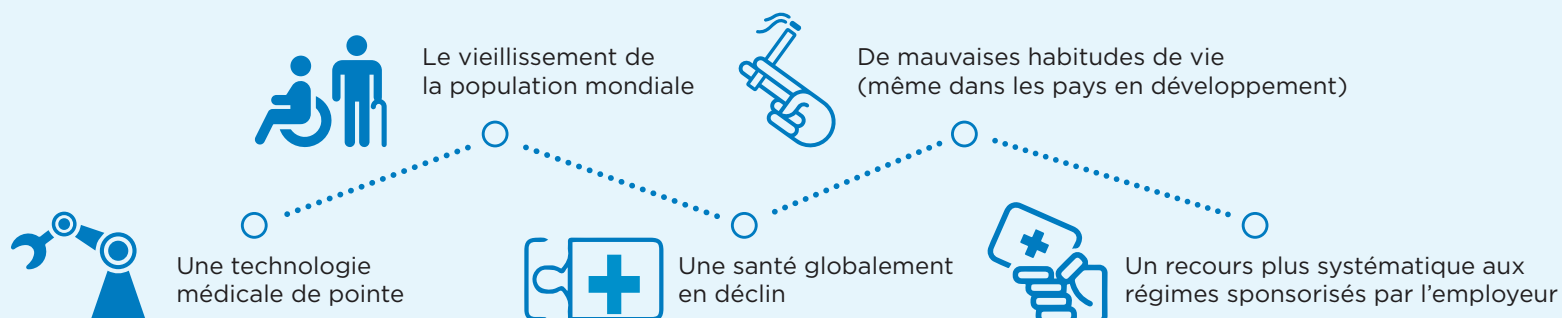
Les données empiriques observées



Nos données couvrant différentes catégories démographiques et plusieurs types de structures d'assurance, avec diverses franchises et coassurances, font régulièrement l'objet d'un examen visant à garantir que les prix reflètent fidèlement les coûts des soins, qui varient d'une région à l'autre. Lorsque des modifications sont apportées à notre tarification afin de refléter les données empiriques observées, certaines régions sont affectées plus favorablement que d'autres, mais l'évolution moyenne sur l'ensemble du portefeuille reste neutre.

Ces évolutions reflètent une meilleure connaissance des coûts et n'ont pas pour effet d'augmenter les profits réalisés par Cigna.

SUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ, L'INFLATION DU COÛT DES TRAITEMENTS MÉDICAUX PEUT S'EXPLIQUER PAR:



Pourquoi des augmentations des prix peuvent-elles avoir lieu plus d'une fois par an?

Les évolutions tarifaires interviennent généralement lors du renouvellement de leur police par les clients existants et à une date spécifique pour tous les nouveaux clients. Parfois, les compagnies d'assurance santé actualisent leurs tarifs plusieurs fois par an, en fonction des événements ci-après:

- › Une évolution des produits qui entraîne une modification des prix
- › De nouvelles tendances en matière de demandes de remboursement qui varient d'une région à l'autre et entraînent des augmentations plus importantes/plus faibles dans certaines parties du monde.

Questions fréquemment posées

Certains concurrents proposent un niveau de couverture identique, à un prix inférieur. Cigna ne peut-elle pas s'aligner?

Cigna Global s'efforce de trouver un juste équilibre entre la nécessité d'appliquer des tarifs viables, et celle d'offrir à vos clients tous les soins nécessaires au moment opportun. Notre stratégie de tarification a pour ambition de proposer des tarifs concurrentiels, tout en satisfaisant aux exigences financières à court terme de nos assurés.

Nous adaptons également nos évolutions tarifaires aux différentes régions afin qu'elles ne concernent que celles qui sont le plus affectées par des facteurs externes. Cette approche spécifique à chaque région signifie que certaines zones sont affectées défavorablement et constateront une augmentation des prix. À l'inverse, d'autres zones sont affectées positivement et constateront une baisse des prix.

Je n'ai introduit aucune demande de remboursement cette année. Pourquoi ma prime annuelle a-t-elle augmenté?

L'augmentation des primes est principalement liée à l'inflation globale et à celle des frais médicaux, qui tend à augmenter chaque année. Comme nous le précisons ici, l'âge influence également nos tarifs. Par ailleurs, nous estimons que nos assurés ne devraient pas être pénalisés s'ils doivent introduire une demande de remboursement durant leur année d'assurance. C'est pourquoi nous avons pour objectif de maintenir notre risque de demandes de remboursement à un niveau égal sur l'ensemble de notre clientèle. Il serait déraisonnable de soumettre chaque assuré à des coûts supplémentaires spécifiques puisque certains traitements peuvent entraîner des frais considérables.

Je n'ai introduit aucune demande de remboursement au titre de ma police d'assurance cette année. N'existe-t-il aucun mécanisme de récompense applicable dans ce cas?

Non. Nous ne proposons pas de récompense aux assurés qui n'introduisent aucune demande de remboursement au cours d'une année d'assurance. Nos assurés doivent toujours chercher à obtenir les traitements médicaux dont ils ont besoin, sans se soucier des frais potentiels auxquels ils s'exposent. Leur proposer des récompenses les encourageant à renoncer à certains soins ne serait pas dans l'intérêt de nos assurés. Le fait d'intervenir précocement au moyen d'évaluations de la santé et de tests de dépistage peut conduire à de meilleurs résultats en matière de santé et éviter le recours à des procédures plus complexes. Cette approche contribue à maîtriser les coûts généraux et à maintenir le niveau abordable des primes chaque année, tout en préservant la santé, le bien-être et la tranquillité d'esprit de nos assurés.

Together, all the way.SM



Copyright © Cigna 2022. Tous droits réservés.

Cigna European Services (UK) Ltd (inscrite au Registre des services financiers sous le numéro 788765) est un représentant désigné de Cigna Life Insurance Company of Europe S.A.-N.V. Succursale britannique (inscrite au Registre des services financiers sous le numéro 202845) et Cigna Europe Insurance Company S.A.-N.V. Succursale britannique (inscrite au Registre des services financiers sous le numéro 207198), autorisées et réglementées par la Banque Nationale de Belgique. Considérées comme autorisées par la Prudential Regulation Authority. Soumises à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à certaines réglementations de la Prudential Regulation Authority. Les détails relatifs au Temporary Permissions Regime, qui autorise des sociétés basées dans l'EEE à travailler au Royaume-Uni pendant la période de traitement de leur demande d'autorisation à part entière, sont disponibles sur le site Internet de la Financial Conduct Authority.

Cigna Europe Insurance Company SA-NV, Succursale britannique, est une succursale étrangère de Cigna Europe Insurance Company S.A.-N.V. (une société à responsabilité limitée inscrite au Registre du Commerce de Bruxelles, en Belgique, autorisée sous le numéro de licence 2176 et immatriculée sous le numéro 0474.624.562 dont le siège est sis Plantin en Moretuslei 309, 2140 Avers, Belgique.), immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro BR017168 et dont le siège est sis 13th Floor 5 Aldermanbury Square, Londres, EC2V 7HR.

Cigna Life Insurance Company of Europe SA-NV, Succursale britannique, est une succursale étrangère de Cigna Life Insurance Company of Europe S.A.-N.V. (une société à responsabilité limitée inscrite au Registre du Commerce de Bruxelles, en Belgique, autorisée sous le numéro de licence 0938 et immatriculée sous le numéro 00421.437.284 et dont le siège est sis Plantin en Moretuslei 309, 2140 Anvers, Belgique), immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro BR000754 dont le siège est sis 13th Floor 5 Aldermanbury Square, Londres, EC2V 7HR.

Cigna European Services (UK) Limited est une société à responsabilité limitée dont le siège est sis 13th Floor, 5 Aldermanbury Square, Londres EC2V 7HR, immatriculée sous le numéro 00199739